

# Esri signe un protocole d'accord de formation avec la Chambre des ingénieurs géophysiciens de Turquie

[Esri](#), le leader mondial de l'intelligence géospatiale, a annoncé aujourd'hui avoir conclu un accord avec la Chambre des ingénieurs géophysiciens de Turquie (Chamber of Geophysical Engineers of Turkey, CGET), en vertu duquel les membres de la chambre auront droit à des remises spéciales sur les formations au logiciel ArcGIS d'Esri. Désormais, tous les ingénieurs géophysiciens inscrits auprès de l'organisation pourront suivre des sessions de formation sur la suite ArcGIS, ce qui leur permettra de se qualifier en tant qu'experts des SIG, pour mieux répondre à la demande en pleine croissance pour ce type de compétences, sur le marché de l'emploi.

La CGET est une organisation à but non lucratif qui promeut une pratique de la géophysique, basée à la fois sur des compétences d'experts, et des principes éthiques, dans l'exploration et le développement des ressources naturelles, s'attachant à la caractérisation de la surface proche et à l'atténuation des risques terrestres. Ses membres participent à l'exploration des eaux souterraines, à l'exploration minière et pétrolière, à la recherche archéologique, aux études sismologiques et à d'autres activités scientifiques.

La CGET compte plus de 5 000 membres actifs, et il est donc important de trouver des moyens d'élargir l'accès aux technologies géospatiales les plus innovantes pour ce type d'associations professionnelles. Şevket Demirbaş, président de l'Association of Geophysical Engineers, a souligné qu'aujourd'hui chaque ingénieur géophysicien devrait maîtriser les outils SIG en raison de l'importance croissante de l'analyse spatiale sur le terrain. En 2020, la part des ventes de formations en technologie géospatiale provenant d'associations professionnelles en Turquie s'est élevée à 37 %.

L'accord de protocole de formation qu'a signé Esri avec la CGET marque un premier pas dans la coopération de ces deux institutions. Cette collaboration permettra aux membres de la Chambre d'utiliser les connaissances acquises grâce à la formation au logiciel ArcGIS, pour contribuer au secteur commercial, aux services publics et à la recherche scientifique en Turquie.

Pour en savoir plus sur les accords de formation d'Esri avec d'autres institutions en Turquie, visitez [esri.com.tr/tr-tr/hakkinda/haberler/genel-bakis](https://esri.com.tr/tr-tr/hakkinda/haberler/genel-bakis).

## **À propos d'Esri**

Esri, leader mondial du marché des logiciels de systèmes d'information géographique (SIG), de l'intelligence géospatiale et de la cartographie, aide ses clients à exploiter le plein potentiel des données et à améliorer leurs résultats opérationnels et commerciaux. Fondée en 1969 à Redlands, en Californie, aux États-Unis, Esri conçoit des logiciels qui sont déployés dans plus de 350 000 organisations à travers le monde et plus de 200 000 institutions sur le continent américain, en Asie-Pacifique, en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, parmi lesquelles plusieurs sociétés du Fortune 500, agences gouvernementales, organisations à but non lucratif, et universités. Esri s'appuie sur

des bureaux régionaux, des distributeurs internationaux et des partenaires lui permettant de fournir un support local dans plus de 100 pays sur six continents. Forte de son engagement pionnier dans les technologies de l'information géospatiale, Esri conçoit les solutions les plus innovantes pour la transformation numérique, l'Internet des objets (IdO) et l'analyse avancée. Retrouvez-nous sur [esri.com](https://www.esri.com).

Copyright © 2021 Esri. Tous droits réservés. Esri, le logo en forme de mappemonde d'Esri, ArcGIS, The Science of Where, esri.com et @esri.com sont des marques commerciales, des marques de services ou des marques déposées d'Esri aux États-Unis, dans la Communauté européenne, ou dans d'autres juridictions. Les autres noms de sociétés ou noms de produits ou services mentionnés dans les présentes peuvent être des marques commerciales, des marques de services ou des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.



Consultez la version source sur [businesswire.com](https://www.businesswire.com) :  
<https://www.businesswire.com/news/home/20210518006252/fr/>